

## Autorisation de sortie Elèves mineurs INTERNES

Je soussigné(e), ..... (Père, Mère, Tuteurs) autorise

NOM : .....  
PRENOM : .....  
CLASSE : .....

A sortir librement de l'établissement et sans surveillance selon le fonctionnement du Règlement Intérieur et dans les conditions suivantes.

☛ **Tous les jours, je l'autorise à sortir :**

- Entre 13h30 et 14h
- Les après-midis des lundis, mardis, jeudis et vendredis, en cas d'étude, **uniquement** pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminales
- Entre 16h40 et 18h45
- Pas du tout

☛ **Les mercredis, je l'autorise à sortir :**

- A la fin de son dernier cours du matin, sans obligation de repas
- Obligatoirement après son repas du midi
- Pas du tout. L'élève pointera donc obligatoirement toutes les deux heures à la vie scolaire.

Je lui donne la possibilité de rentrer :  
(plusieurs choix possibles)

- jusqu'à 18 h 45 (repas au self)
- jusqu'à 21 h 00 (repas non compris)
- le jeudi matin à sa première de cours

☛ **En cas de changement d'emploi du temps ou d'absence de professeur :**

- Je l'autorise à sortir après sa dernière heure de cours de la semaine.
- Je ne l'autorise pas à partir. Par conséquent, il devra rester jusqu'à la fin de son emploi du temps type.

**NB : A la date d'anniversaire de sa majorité, l'élève est libre de sortir quand il le souhaite selon le Règlement intérieur.**

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève	Signature des parents ou tuteurs